

**PROGRAMME**

DES

**COURS**

DE

**L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

PENDANT LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE

**1887—1888**



**GENÈVE**

**IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT**

**1887**

Le semestre d'hiver commencera le 15 octobre 1887 et finira le 22 mars 1888.

La première semaine de ce semestre sera consacrée aux examens arriérés, aux examens d'admission et à ceux du baccalauréat. — Les inscriptions pour ces examens seront reçues du 1<sup>er</sup> au 8 octobre.

Les cours s'ouvriront dans toutes les Facultés le 22 octobre. Ils seront interrompus du 23 décembre 1887 au 4 janvier 1888 inclusivement.

Le semestre d'été commencera le 8 avril 1888 et finira le 15 juillet. — La dernière semaine de ce semestre sera consacrée aux examens de fin d'année et aux examens de grades.

*Le Bureau pour l'année 1887-1888 est composé de :*

MM. P. VAUCHER, *Recteur.*  
C. GRÆBE, *Vice-Recteur.*  
C. SORET, *Secrétaire.*

ET DE

MM. G. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Sciences.  
E. RITTER, Doyen de la Faculté des Lettres.  
F. GENTET, Doyen de la Faculté de Droit.  
H. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté de Théologie.  
H. GOSSE, Doyen de la Faculté de Médecine.

## PROGRAMME

# UNIVERSITAIRE

1887-1888

## Faculté des Sciences

M. le Professeur G. OLTRAMARE, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

*Géométrie analytique.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE. — Une heure par semaine.

*Calcul des Probabilités.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Algèbre.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Exercices de mathématiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

*Mécanique analytique et appliquée.* — M. le Professeur C. CELLÉRIER. — Trois heures par semaine.

*Météorologie et Géographie physique*<sup>1</sup>. — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Physique expérimentale.* — M. le Professeur Ch. SORET — Physique moléculaire. Calorique. Électricité. Magnétisme. — Quatre heures par semaine.

*Exercices pratiques dans le laboratoire de Physique.* — Le même Professeur. — S'adresser à l'Assistant.

*Physique médicale.* — M. le Professeur L. SORET. — Physique appliquée à la Physiologie et à la Médecine. — Chaleur et Optique. — Deux heures par semaine.

*Chimie inorganique.* — M. le Professeur C. GRÆBE. — Cinq heures par semaine.

*Chimie technique.* — Le même Professeur. — Industrie de la soude. — Une heure par semaine.

*Travaux pratiques dans le laboratoire de Chimie.* — Le même Professeur.

*Minéralogie.* — M. le Professeur Ch. SORET. — Deux heures par semaine.

*Toxicologie.* — M. le Professeur DENIS MONNIER. — Deux heures par semaine.

*Chimie biologique.* — Le même Professeur. — Falsifications des substances alimentaires. — Une heure par semaine.

*Chimie pharmaceutique* (cours libre). — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Travaux pratiques dans les laboratoires d'Analyse, de Chimie biologique et de Microchimie.* — Le même Professeur. — S'adresser aux Assistants.

*Démonstrations et travaux pratiques dans le laboratoire de Pharmacie.* — M. le Professeur BRUN. — Microscopie. Drogues et médicaments. Falsifications. — Six heures par semaine.

*Physiologie botanique.* — M. le Professeur THURY. — Physiologie végétale. — Deux heures par semaine.

*Anatomie comparée.* — M. le Professeur VOGT. — Cinq heures par semaine.

*Exercices pratiques dans les laboratoires de Microscopie et*

<sup>1</sup> Ce cours est bisannuel. Les deux parties sont obligatoires pour l'examen du baccalauréat ès sciences mathématiques.

*d'Anatomie comparée.* — Tous les jours. — S'adresser à M. le Dr YUNG, Assistant.

*Anthropologie.* — M. E. YUNG, Docteur ès sciences. — Application de la théorie Darwin à l'homme. — Une heure par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Calculs supérieurs.* — M. L. LEBoulLEUX, Licencié ès sciences. — 1<sup>o</sup> Exercices de calcul infinitésimal. — 2<sup>o</sup> Les déterminants, les discriminants et les invariants. — Deux heures par semaine.

*Exercices mathématiques.* — M. Ch. GALOPIN, Docteur ès sciences. — Exercices sur quelques parties des mathématiques élémentaires. — Une heure par semaine.

*Calculs de physique.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Chimie organique.* — M. Amé PICTET, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Chimie médicale.* — M. G. FRUTIGER, Docteur ès sciences. Chimie inorganique. — Métalloïdes. Métaux. Applications à l'hygiène, la thérapeutique, la toxicologie.

Chimie organique. — Corps gras. — Deux heures par semaine.

(Ce cours est destiné aux étudiants en médecine qui se préparent à l'examen du baccalauréat ès sciences médicales et à l'examen propédeutique.)

*Théorie des composés aromatiques* (2<sup>me</sup> partie). — M. S. LÉVY, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Analyse qualitative et quantitative* (1<sup>re</sup> partie). — Le même. — Une heure par semaine.

*Pétrologie.* — M. L. DUPARC, Docteur ès sciences. — Étude des roches et de leur structure. — Une heure par semaine.

*Ontogénie générale.* — M. Maurice JAQUET, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Démonstrations orales sur des sujets d'anatomie comparée.* — Le même. — Deux heures par semaine.

## SEMESTRE D'ÉTÉ

*Géométrie descriptive.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE. — Deux heures par semaine.

*Théorie générale des équations.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Exercices mathématiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

*Mécanique analytique et appliquée.* — M. le Professeur C. CELLÉRIER. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Astronomie théorique*<sup>1</sup>. — Le même Professeur. — Théorie des mouvements des corps célestes. — Trois heures par semaine.

*Physique expérimentale.* — M. le Professeur Ch. SORET. — Acoustique, Optique. — Quatre heures par semaine.

*Chimie organique.* — M. le Professeur C. GRÈBE. — Cinq heures par semaine.

*Chimie technique organique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Chimie biologique.* — M. le Professeur Denis MONNIER. — Trois heures par semaine.

*Chimie pharmaceutique* (cours libre). — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Démonstrations et travaux pratiques dans le laboratoire de Pharmacie.* — M. le Professeur BRUN. — Suite du cours d'hiver. — Six heures par semaine.

*Paléontologie.* — M. le Professeur VOGT. — Quatre heures par semaine.

*Excursions géologiques.* — Le même Professeur.

*Organographie botanique.* — M. le Professeur THURY. — Quatre heures par semaine.

*Exercices dans le laboratoire de Botanique.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

<sup>1</sup> Ce cours est bisannuel. Les deux parties sont obligatoires pour l'examen du baccalauréat ès sciences mathématiques.

*Botanique médicale et Classification botanique*<sup>1</sup>. — M. le Professeur MULLER. — Cinq heures par semaine.

*Excursions botaniques.* — Le même Professeur.

*Zoologie spéciale.* — M. E. YUNG, Docteur ès sciences. — Etude des mœurs des animaux dans leurs relations avec la théorie de Darwin. — Une heure par semaine.

*Exercices pratiques dans les laboratoires de Physique, Chimie, Analyse chimique, Chimie physiologique, Microscopie et Anatomie comparée.* — Comme dans le semestre d'hiver.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Exercices mathématiques.* — M. Ch. GALOPIN, Docteur ès sciences. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Calcul approximatif.* — Le même. — Deux heures par semaine.

*Chimie organique.* — M. Amé PICTET, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Chimie médicale.* — M. G. FRUTIGER, Docteur ès sciences. — Corps aromatiques. Chimie biologique. — Deux heures par semaine.

*Théorie des composés aromatiques* (1<sup>re</sup> partie). — M. S. LÉVY, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Analyse qualitative et quantitative* (2<sup>me</sup> partie). — Le même. — Une heure par semaine.

*Ontogénie générale.* — M. Maurice JAQUET, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Démonstrations orales sur des sujets d'anatomie comparée.* — Le même. — Deux heures par semaine.

<sup>1</sup> Le cours complet est exigé pour le baccalauréat ès sciences médicales. La classification botanique est seule nécessaire pour l'examen du baccalauréat ès sciences physiques et naturelles.

## Faculté des Lettres

M. le Professeur Eugène RITTER, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

#### A) SECTION DES LETTRES

*Interprétation d'auteurs latins.* — M. le Professeur André OLTRAMARE. — Cicéron, *De finibus*, 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> livres. Lucain, *La Pharsale*, VII<sup>me</sup> livre. *Institutions* de Gaius, fragments. — Quatre heures par semaine.

*Littérature latine.* — Le même Professeur. — Le théâtre des Latins. — Une heure par semaine.

*Conférences et exercices philologiques.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Interprétation d'auteurs grecs.* — M. le Professeur NICOLE. — Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponèse*, livre V. Théocrite, Idylles choisies. — Quatre heures par semaine.

*Histoire littéraire.* — Le même Professeur. — Les prosateurs, d'Hérodote à Démosthène. — Deux heures par semaine.

*Langue hébraïque.* — (Voir le programme de la Faculté de Théologie.)

*Littérature française.* — M. le Professeur HUMBERT. — Tableau de la littérature française, du moyen âge jusqu'à notre siècle. — Trois heures par semaine.

*Littérature française.* — Le même Professeur. — L'éloquence et les orateurs du barreau français. — Une heure par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. —

*Geschichte der deutschen Dichtung vom Beginn der Reformation bis zum Anfange des XVIII Jahrhunderts (en allemand).* — Deux heures par semaine.

*Interprétation.* — Le même Professeur. — Minnelieder suisses du moyen âge (K. Bartsch, *die Schweizer Minnesänger*, 1887). Résumé de la grammaire du moyen haut-allemand. — Une heure par semaine.

*Littérature comparée.* — M. le Professeur ROD. — La période classique. — Quatre heures par semaine.

*Exercices d'Improvisation et de Critique littéraire.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Histoire de la langue française.* — M. le Professeur RITTER. — Origines de la langue française. Grammaire historique. La langue française au moyen âge. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'anciens textes français (cours libre).* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Linguistique.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Linguistique générale. Méthodes et écoles. Rapports de la linguistique avec les sciences historiques. Eléments de linguistique. Origine du langage. Racines. Thèmes. Suffixes. Affixes. Particules. Théorie de l'accent. — Deux heures par semaine.

*Histoire de la Philosophie.* — M. le Professeur GOURD. — Quatre heures par semaine.

*Philosophie.* — Le même Professeur. — Philosophie générale. — Deux heures par semaine.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Langue arabe.* — M. le Professeur MONTET. — Une heure par semaine.

*Interprétation philologique du Coran.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Exercices de philologie grecque.* — M. VULLIÉTY, Licencié ès lettres. — Programme de la licence. — Deux heures par semaine.

*Accentuation grecque.* — M. COURVOISIER, Licencié ès lettres. — Une heure par semaine.

*Langues romanes.* — M. HOFFMANN, Docteur en philosophie. — Dialectes du vieux français, comparés au vieux provençal.

Phonétique. Exercices pratiques. Interprétation. — Deux heures par semaine.

*Langues germaniques.* — Le même. — Aperçu des éléments grammaticaux du vieux haut-allemand. Interprétation et exercices. — Deux heures par semaine.

*Langue allemande.* — Le même. — Prononciation moderne, basée sur les lois de la phonétique. — Une heure par semaine.

*Langue et littérature anglaises.* — M. R. HARVEY, D<sup>r</sup> en philosophie. — Shakespeare, Othello (édition Bowdler). Interprétation en français, explication grammaticale et littéraire, et lecture dramatique en anglais de la pièce. — Deux heures par semaine.

*Langue et littérature italiennes.* — M. F. PARIS, Professeur au Gymnase. — Quatre heures par semaine.

*Littérature française.* — M. Paul DUPROIX, Licencié ès sciences sociales. — Seconde moitié du XVII<sup>me</sup> siècle. XVIII<sup>me</sup> siècle. — Deux heures par semaine.

*Pédagogie.* — M. Chr. VOGEL, D<sup>r</sup> en philosophie. — Méthodologie pratique. — Deux heures par semaine.

*Diction et Improvisation* (théorie et pratique). — M. Louis MONTCHAL. — Une heure par semaine.

*Diction et Improvisation.* — M. Alphonse SCHELER. — Deux heures par semaine.

## B) SECTION DES SCIENCES SOCIALES

*Philologie.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Histoire de la grammaire et des grammairiens depuis Aristote jusqu'au XIX<sup>me</sup> siècle. — Deux heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur P. VAUCHER. — La Révolution française (1<sup>re</sup> partie). — Trois heures par semaine.

*Introduction à l'étude des sciences historiques.* — Le même Professeur. — Esquisse d'une théorie du témoignage. Sources et certitude relative de l'histoire. Opérations de la critique historique. La critique historique et l'histoire narrative. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Première partie : L'Économie politique et l'Histoire. Résumé des doctrines et des systèmes économiques. Notions fondamentales. Production des richesses. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Seconde partie : Circulation et consommation des richesses. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Statistique financière. — Une heure par semaine.

*Histoire de la civilisation.* — Le même Professeur. — Considérations préliminaires. Les origines. Civilisations antérieures à l'ère chrétienne. — Deux heures par semaine.

*Législation civile comparée.* — M. X. — Deux heures par semaine.

*Histoire des Religions.* — M. le Professeur STROEHLIN. — Prologomènes. Animisme. Égypte. Religions sémitiques. Ninive et Babylone. Phénicie. Islamisme. — Deux heures par semaine.

*Sociologie.* — M. L. WUARIN, Licencié ès lettres. — Les grands systèmes politiques depuis l'antiquité jusqu'à la Révolution américaine. — Deux heures par semaine.

*Sociologie.* — Le même Professeur. — Les problèmes actuels. Une heure par semaine.

*Étude des systèmes sociaux.* — M. G. FAVON. — Deux heures par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENT

*Économie politique.* — M. WIEDE, D<sup>r</sup> en Économie politique. — Une heure par semaine.

## SEMESTRE D'ÉTÉ

### A) SECTION DES LETTRES

*Interprétation d'auteurs latins.* — M. le Professeur André OLTRAMARE. — Juvénal, *Satires*. Minucius Félix, dialogue d'Octavius. — Quatre heures par semaine.

*Littérature latine.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'auteurs grecs.* — M. le Professeur NICOLE. — Aristophane. *Les Chevaliers*. Pausanias et Athénée, fragments. — Quatre heures par semaine.

*Histoire littéraire.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Exercices philologiques.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Langue hébraïque.* — (Voir le programme de la Faculté de Théologie.)

*Littérature française.* — M. le Professeur HUBERT. — Les moralistes et la littérature didactique. — Trois heures par semaine.

*Littérature française.* — Le même Professeur. — L'éloquence et les orateurs du barreau français (suite du cours d'hiver). — Une heure par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Interprétation.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Littérature comparée.* — M. le Professeur ROD. — Les origines de la littérature contemporaine. — Quatre heures par semaine.

*Exercices d'Improvisation et de Critique littéraire.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Histoire de la langue française.* — M. le Professeur RITTER. — La langue française depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'anciens textes français* (cours libre). — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Linguistique.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Etudes de mythologie sémitique chez les Assyriens, les Hébreux et les Arabes. — Deux heures par semaine.

*Histoire de la Philosophie.* — M. le Professeur GOURD. — Suite du cours d'hiver. — Quatre heures par semaine.

*Philosophie.* — Le même Professeur. — Psychologie. — Deux heures par semaine.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Langue arabe.* — M. le Professeur MONTET. — Une heure par semaine.

*Interprétation philologique du Coran.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Exercices de philologie grecque.* — M. H. VULLIÉTY, Licencié ès lettres. — Programme de la licence. — Deux heures par semaine.

*Accentuation grecque.* — M. COURVOISIER, Licencié ès lettres. — Une heure par semaine.

*Langues romanes.* — M. HOFFMANN, D<sup>r</sup> en philosophie. — Suite du cours d'hiver. Flexion. — Deux heures par semaine.

*Langues germaniques.* — Le même. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Langue et littérature italiennes.* — M. PARIS, Professeur au Gymnase. — Quatre heures par semaine.

*Littérature française.* — M. DUPROIX, Licencié ès sciences sociales. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Philosophie.* — Le même. — Le Déterminisme. — Deux heures par semaine.

*Pédagogie.* — M. VOGEL, D<sup>r</sup> en philosophie. — Méthodologie pratique. — Deux heures par semaine.

*Diction et improvisation* (théorie et pratique). — M. Louis MONTCHAL. — Une heure par semaine.

*Diction et Improvisation.* — M. Alphonse SCHELER. — Deux heures par semaine.

#### B) SECTION DES SCIENCES SOCIALES

*Philologie.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Histoire de la grammaire et des grammairiens au XIX<sup>me</sup> siècle. — Deux heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur P. VAUCHER. — La Révolution française (seconde partie). — Trois heures par semaine.

*Philosophie de l'histoire.* — Le même Professeur. — Exposition critique des principaux systèmes de philosophie de l'histoire. Etat actuel de la science. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Première partie : De la population. Répartition des richesses. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — Le même Professeur. — Seconde partie : Généralités sur les finances publiques et sur la statistique (partie théorique). — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — Le même Professeur. — Science des finances : le crédit public. — Une heure par semaine.

*Histoire de la civilisation.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. Civilisation grecque et romaine. — Deux heures par semaine.

*Histoire des Religions.* — M. le Professeur STROEHLIN. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Sociologie.* — M. L. WUARIN, Licencié ès lettres. — Les grands systèmes politiques depuis la Révolution américaine jusqu'à nos jours. — Deux heures par semaine.

*Sociologie.* — Le même Professeur. — Les problèmes actuels. Une heure par semaine.



## Faculté de Droit

M. le Professeur Ferd. GENTET, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

1<sup>re</sup> ANNÉE.

*Philosophie, Histoire générale et Institutions du Droit dans l'antiquité.* — M. le Professeur Henri BROCHER. — Sept heures par semaine.

*Eléments du Droit civil français.* — M. X. — Trois heures par semaine.

*Législation civile comparée.* — M. X. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Histoire des doctrines économiques. Notions fondamentales. Production des richesses. Circulation, consommation, distribution des richesses. Généralités sur la science des finances. Eléments de statistique. — Quatre heures par semaine.

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> ANNÉES.

*Droit international public.* — M. le Professeur F. GENTET. — Trois heures par semaine.

*Droit civil.* — M. le Professeur Alfred MARTIN-LE FORT. — Code Civil, Livre I et II. Commencement du Livre III : Successions. — Droit fédéral se rapportant aux sujets traités. — Cinq heures par semaine.

*Droit pénal.* — M. le Professeur GAUTIER. — Quatre heures par semaine.

*Droit commercial.* — M. le Professeur RICHARD. — Sociétés. Contrat de transport. Chemins de fer. Gage, magasins généraux, warrants. (Droit comparé : Suisse, Allemagne, Italie.) — Trois heures par semaine.

*Pandectes.* — M. X. — Deux heures par semaine.

*Médecine légale.* — M. le Professeur GOSSE. — Deux heures par semaine.

*Exercices de plaidoirie.* — Tous les quinze jours, devant un jury de la Faculté.

### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Assurances (vie, incendie, etc.).* — M. L. REHFUS, Docteur en droit. — Une heure par semaine.

*Economie politique.* — M. F. WIEDE, D<sup>r</sup> en économie politique. — Une heure par semaine.

## SEMESTRE D'ÉTÉ

1<sup>re</sup> ANNÉE.

*Histoire générale et Institutions du Droit dans les temps modernes.* — M. le Professeur HENRI BROCHER. — Suite et fin du cours d'hiver. — Sept heures par semaine.

*Éléments du Droit civil français.* — M. X. — Suite et fin du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Suite et fin du cours d'hiver. — Quatre heures par semaine.

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> ANNÉES.

*Droit international privé.* — M. le Professeur FERD. GENTET. — Trois heures par semaine.

*Droit civil.* — M. le Professeur ALFRED MARTIN-LE FORT. — Code Civil, Livre III : Donations et testaments. Contrat de mariage. — Cinq heures par semaine.

*Procédure pénale.* — M. le Professeur GAUTIER. — Quatre heures par semaine.

*Droit commercial.* — M. le Professeur RICHARD. — Commission. Faillite et banqueroute. Droit industriel, brevets d'invention, dessins, modèles, marques de fabrique, etc. (Droit comparé : Suisse, Allemagne, Italie.) Principes généraux de droit maritime. — Trois heures par semaine.

*Pandectes.* — M. X. — Deux heures par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS.

*Contrat de transport.* — M. L. REHFOUS, Docteur en droit. — Une heure par semaine.

*Droit international.* — M. F. WIEDE, Docteur en économie politique. — Une heure par semaine.



## Faculté de Théologie

M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE, doyen.

## SEMESTRE D'HIVER

*Exégèse du Nouveau Testament.* — M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE. — Interprétation du Livre des Actes des Apôtres. Herméneutique. — Cinq heures par semaine.

*Lecture et Interprétation philologique du Nouveau Testament.* — Le même Professeur. — Seconde Épître de Pierre. — Une heure par semaine.

*Dogmatique.* — M. le Professeur BOUVIER. — Introduction. Théologie. Anthropologie. Christologie. Sotériologie. — Quatre heures par semaine.

*Théologie pratique.* — M. le Professeur COUGNARD. — L'Église et sa constitution. Le Pasteur et le Pastorat. La catéchèse. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Diction.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Théologie historique.* — M. le Professeur CHANTRE. — Histoire du christianisme et de l'Église, du milieu du XVI<sup>me</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle. — Quatre heures par semaine.

*Droit ecclésiastique protestant suisse et français.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Exégèse de l'Ancien Testament.* — M. le Professeur MONTET. — Daniel. — Deux heures par semaine.

*Introduction aux livres historiques, poétiques et prophétiques de l'Ancien Testament.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Hébreu.* — Le même Professeur. — Grammaire hébraïque. — Exercices hébreux (Manuel Kautzsch-Perrochet). — Trois heures par semaine.

*Lectures théologiques en langue allemande* (cours libre). — Le même Professeur. — Division inférieure. — Deux heures par semaine. — Division supérieure : Schleiermacher, *Ueber die Religion*. — Une heure par semaine.

### COURS DE PRIVAT-DOCENT

*Chant religieux.* — M. le Pasteur H. ROEHRICH. — Théorie et exercices pratiques. — Une heure par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Exégèse du Nouveau Testament.* — M. le Professeur Hugues OLTRAMARE. — Introduction aux livres du Nouveau Testament. — Cinq heures par semaine.

*Lecture et Interprétation philologique du Nouveau Testament.* — Le même Professeur. — Les Épîtres de saint Jean. — Une heure par semaine.

*Dogmatique.* — M. le Professeur BOUVIER. — Suite et fin du cours d'hiver. — Ecclésiologie. Eschatologie. — Quatre heures par semaine.

*Encyclopédie théologique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Théologie pratique.* — M. le Professeur COUGNARD. — Suite et fin du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Diction.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Théologie historique.* — M. le Professeur CHANTRE. — Histoire du christianisme et de l'Église pendant le XIX<sup>me</sup> siècle. — Quatre heures par semaine.

*Exégèse de l'Ancien Testament.* — M. le Professeur MONTET. — Le Livre des Lamentations. — Deux heures par semaine.  
*Introduction à l'Ancien Testament.* — Le même Professeur.

— Histoire de la langue, du Canon, du Texte et des versions. — Deux heures par semaine.

*Hébreu.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Lectures théologiques en langue allemande* (cours libre). — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver pour les deux divisions. — Trois heures par semaine.

### COURS DE PRIVAT-DOCENT

*Chant religieux.* — M. le Pasteur H. ROEHRICH. — Théorie et exercices pratiques. — Une heure par semaine.



## Faculté de Médecine

M. le Professeur H.-J. GOSSE, doyen.

#### SEMESTRE D'HIVER

*Anatomie normale.* — M. le Professeur LASKOWSKI. — Splanchnologie. Appareils de la digestion et de la respiration. Organes génito-urinaires. Organes des sens. — Six heures par semaine. — Conférences et exercices pratiques de dissection tous les jours.

*Anatomie et Physiologie pathologiques générales.* — M. le Professeur ZAHN. — Six heures par semaine.

*Cours d'Autopsies et de Démonstrations pathologiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

*Laboratoire d'Anatomie pathologique.* — Le même Professeur dirigera les travaux dans ce laboratoire qui sera ouvert tous les jours.

*Histologie normale.* — M. le Professeur ÉTERNOD. — Histologie générale des tissus. — Deux heures par semaine.

*Embryologie.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Cavité buccale.* — Le même Professeur. — Anatomie normale et pathologique de la cavité buccale et de l'appareil dentaire. 2<sup>me</sup> partie: partie pathologique. — Deux heures par semaine.

*Physiologie.* — M. le Professeur SCHIFF. — Physiologie de la nutrition, digestion, absorption, respiration. — Six heures par semaine.

*Démonstrations et exercices pratiques* dans le laboratoire, avec conférences pratiques tous les jours.

*Pathologie interne.* — M. le Professeur D'ESPINE. — Maladies de l'appareil digestif et de l'appareil urinaire. — Trois heures par semaine.

*Cours pratique d'auscultation et de percussion* (cours libre). — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Pathologie externe.* — M. le Professeur Jacques-L. REVERDIN. — Pathologie générale chirurgicale. — Trois heures par semaine.

*Médecine opératoire.* — Le même Professeur. — Des méthodes et des procédés opératoires; de leurs indications et contre-indications; de leur manuel et de leurs résultats. — Deux heures par semaine.

*Clinique médicale.* — M. le Professeur REVILLIOD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur JULLIARD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique obstétricale et gynécologique.* — M. le Professeur Alfred VAUCHER. — Cinq heures par semaine.

*Cours théorique d'Accouchement.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Cours théorique de Gynécologie.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Thérapeutique.* — M. le Professeur PREVOST. — Modification de la nutrition, de la circulation et de la température animale. Métalloïdes. — Trois heures par semaine.

*Hygiène.* — M. le Professeur DUNANT. — Hygiène publique et privée. — Deux heures par semaine.

*Médecine légale avec exercices pratiques.* — M. le Professeur GOSSE. — Médecine légale du code pénal. — Quatre heures par semaine.

*Matière médicale et pharmacologie.* — M. le Professeur BRUN. — Drogues simples et médicaments composés. Remèdes nouveaux, leur valeur et leur emploi. Produits médico-chimiques. Formules officinales et magistrales. — Deux heures par semaine.

*Démonstrations et exercices pratiques dans le laboratoire de Pharmacie.* — Le même Professeur. (Voir Faculté des Sciences.)

*Psychiatrie.* — M. le Professeur OLIVET. — Cours clinique et théorique. — Deux heures par semaine.

*Polyclinique.* — M. le Professeur VULLIET. — Cinq heures par semaine.

*Cours théorique et pratique d'exploration et de diagnostic gynécologique* (cours libre). — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Clinique ophthalmologique.* — M. le D<sup>r</sup> BARDE. — Une heure par semaine.

*Ophthalmoscopie théorique et pratique.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Obstétrique.* — M. le D<sup>r</sup> CORDÈS. — Deux heures par semaine.

*Répétitoire d'Accouchements.* — M. le D<sup>r</sup> JENTZER. — Trois heures par semaine.

*Répétitoire de gynécologie* — Le même. — Trois heures par semaine.

*Electrothérapie.* — M. le D<sup>r</sup> LADAME. — Une heure par semaine.

*Psychiatrie médico-légale.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Maladies des enfants.* — M. le D<sup>r</sup> Ed. MARTIN. — Une heure par semaine (ce cours sera fait à la Maison des enfants malades, chemin Gourgas).

## SEMESTRE D'ÉTÉ

*Anatomie normale.* — M. le Professeur LASKOWSKI. — Anatomie topographique médico-chirurgicale appliquée à la médecine et à la chirurgie. — Six heures par semaine.

*Anatomie pathologique spéciale des organes.* — M. le Professeur ZAHN. — Six heures par semaine.

*Cours pratique d'histologie pathologique.* — Le même Professeur. — Six heures par semaine.

*Laboratoire d'Anatomie pathologique.* — Le même Professeur dirigera les travaux dans ce laboratoire qui sera ouvert tous les jours.

*Histologie normale.* — M. le Professeur ÉTERNOD. — Histologie spéciale des organes et des systèmes. — Quatre heures par semaine.

*Laboratoire d'histologie normale.* — Le même Professeur. — Tous les jours.

*Travaux pratiques d'embryologie.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Cavité buccale.* — Le même Professeur. — Anatomie normale et pathologique de la cavité buccale et de l'appareil dentaire. 1<sup>re</sup> partie : partie normale. — Deux heures par semaine.

*Physiologie.* — M. le Professeur SCHIFF. — Physiologie de la circulation. Sécrétions. Chaleur animale. Physiologie générale des nerfs. — Six heures par semaine.

*Exercices pratiques dans le laboratoire,* tous les jours.

*Pathologie interne.* — M. le Professeur D'ESPINE. — Maladies de la peau et de la nutrition. — Deux heures par semaine.

*Cours pratique sur les maladies de l'enfance* (cours libre). — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Pathologie externe.* — M. le Professeur Jacques-L. REVERDIN. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Médecine opératoire.* — Le même Professeur. — Exercices opératoires pratiques. — Six heures par semaine.

*Clinique médicale.* — M. le Professeur REVILLIOD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur JULLIARD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique obstétricale et gynécologique.* — M. le Professeur Alfred VAUCHER. — Cinq heures par semaine.

*Cours d'opérations obstétricales.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Thérapeutique.* — M. le Professeur PREVOST. — Modificateurs névro-musculaires. Art de formuler. — Trois heures par semaine.

*Psychiatrie.* — M. le Professeur OLIVET. — Cours clinique et théorique. — Deux heures par semaine.

*Polyclinique.* — M. le Professeur VULLIET. — Cinq heures par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Ophthalmoscopie théorique et pratique.* — M. le D<sup>r</sup> BARDE. — Cours d'ophtalmoscopie. — Une heure par semaine.

*Clinique ophtalmologique.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Obstétrique.* — M. le D<sup>r</sup> CORDÈS. — Deux heures par semaine.

*Répétitoire d'accouchements.* — M. le D<sup>r</sup> JENTZER. — Trois heures par semaine.

*Répétitoire de gynécologie.* — Le même. — Trois heures par semaine.

*Électrothérapie.* — M. le D<sup>r</sup> LADAME. — Une heure par semaine.

*Psychiatrie médico-légale.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Maladies des enfants.* — M. le D<sup>r</sup> Ed. MARTIN. — Une heure par semaine.

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET UNIVERSITAIRES

Sont accessibles à MM. les étudiants et auditeurs de l'Université :

L'*Observatoire astronomique*, le premier jeudi de chaque mois, de 3 à 4 heures (en cas de très mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain).

Le *Cabinet de Physique et de Mécanique*, moyennant l'autorisation du Professeur de Physique expérimentale.

Le *Musée d'Histoire naturelle* (galeries de Zoologie, d'Anatomie comparée, d'Ostéologie, de Paléontologie et de Géologie), moyennant l'autorisation du Professeur de Zoologie.

Les *Serres du Jardin botanique* et le *Conservatoire botanique*, moyennant l'autorisation du Directeur du Jardin.

Les élèves travaillant dans le Laboratoire de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des *Bibliothèques* attachées à ces laboratoires.

Les étudiants en Lettres, Droit et Théologie peuvent faire usage de la *Bibliothèque de leur Faculté*.

La *Bibliothèque publique* (Salle de lecture) est ouverte tous les jours de 9 heures à midi et de 1 heure à 6 heures.

Sont accessibles, en outre, aux élèves de l'Université : L'*École de Gymnastique*, le *Manège*, le *Conservatoire de Musique* (ces trois établissements moyennant une rétribution spéciale), le *Musée Rath*, le *Musée archéologique*, le *Musée épigraphique*, le *Musée historique genevois*, le *Musée Fol*, et, à l'Athénée, le *Conservatoire industriel*, la *Bibliothèque technologique* et la *Bibliothèque de la Société genevoise d'Utilité publique*.

## CAISSE DE SUBSIDES POUR LES ÉTUDIANTS

*Extrait de la Loi du 1<sup>er</sup> mars 1876.*

ARTICLE PREMIER. — Il sera constitué par l'État un fonds inaliénable de 50,000 francs en faveur d'une fondation pour les étudiants genevois et qui aura pour but de :

1<sup>o</sup> Soutenir à Genève dans leurs études des étudiants distingués du Gymnase et de l'Université.

2<sup>o</sup> Aider dans leurs études ultérieures à l'étranger des étudiants qui ne trouveraient pas à Genève les ressources d'instruction nécessaires pour leur carrière future.

ART. 2. — Ces subsides seront accordés : 1<sup>o</sup> à des étudiants réguliers et sur leur demande motivée, accompagnée du préavis du corps enseignant qui aura été à même de juger de leur mérite et de leurs aptitudes; 2<sup>o</sup> et sous les mêmes conditions à des jeunes gens qui auront fait et achevé leurs études à Genève et qui désirent se perfectionner à l'étranger. Dans ce dernier cas la demande devra être adressée au plus tard dans les dix-huit mois après l'achèvement des études.

## Membres du Comité de gestion.

- MM. CARTERET, Ant., Conseiller d'État, *président*.  
 PATRU, Et., anc. Conseiller d'État.  
 GOSSE, H.-G., prof.  
 OLTRAMARE, Hugues, prof.  
 SORET, Louis, prof.  
 DUVILLARD, Joseph, directeur du Gymnase.  
 VERCHÈRE, A., professeur au Gymnase, *secrétaire*.

## PRIX UNIVERSITAIRES

Ces prix seront délivrés dans la séance de rentrée de l'Université après les vacances de Noël, au commencement de janvier 1889.

*NB.* Pour les prix correspondants qui seront distribués en janvier 1888, voir le Programme des cours de l'année 1886-1887.

### FACULTÉ DES SCIENCES

#### PRIX DAVY

La Faculté des Sciences décernera un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Sont admises à concourir toutes les personnes qui ont été immatriculées ou graduées dans la Faculté des Sciences, depuis six ans au plus (soit depuis le mois de juin 1881 inclusivement).

Les mémoires manuscrits doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> novembre 1887.

#### PRIX D'ENCOURAGEMENT

La Faculté des Sciences décernera, s'il y a lieu, des récompenses dont la valeur ne pourra excéder *cent francs*, pour des travaux ayant trait aux sciences physiques et naturelles.

Sont admis à concourir les étudiants qui ont été immatriculés dans la Faculté dans l'année 1886-87, et les auditeurs qui ont suivi au moins trois cours de sciences pendant cette année.

Les manuscrits doivent être adressés au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> novembre 1887.



## FACULTÉ DES LETTRES

### PRIX FONDÉS PAR HENRI DISDIER

#### 1. Prix de Philosophie morale (dit prix Disdier).

L'Université décernera un prix de *deux mille francs* et deux accessits de *mille francs* aux auteurs des meilleurs mémoires sur la question suivante :

*L'obligation morale (histoire et théorie).*

#### DISPOSITIONS RELATIVES AU PRIX DISDIER

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les citoyens genevois âgés de moins de 30 ans ;

2<sup>o</sup> Les Suisses des autres Cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge, qui ont suivi, pendant un an au moins, les cours de l'Université de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du concours.

ART. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. Les mémoires doivent être transmis au Recteur de l'Université avant le 15 juin 1888.

Ils porteront une devise qui sera reproduite *sur* un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont, par conséquent, le droit d'en prendre copie.

#### 2. Prix de Philosophie (dit prix Humbert).

L'Université décernera, au commencement de l'année 1890, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Etude sur la Monadologie de Leibnitz.*

### 8. Prix d'Histoire (dit prix Ador).

L'Université décernera, au commencement de l'année 1890, un prix de *mille* francs à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet d'histoire, dont le choix est laissé aux aspirants.

Les dispositions relatives à ces prix sont les mêmes que pour le prix DISDIER, sauf que la limite d'âge des concurrents est réduite à 27 ans et que les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 15 juin 1889.

---

### PRIX AMIEL

(Fondé par M<sup>me</sup> L. Strœhlin-Amiel.)

La Faculté des Lettres décernera un prix de *deux mille* francs à l'auteur du meilleur ouvrage de littérature (littérature pure, histoire littéraire, critique littéraire, philologie, à l'exclusion des nouvelles et romans). Le choix du sujet est laissé aux aspirants.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir les Suisses et les étrangers, âgés de moins de 30 ans, qui, pendant deux semestres ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres; ou qui, étudiants d'autres Facultés ou simples auditeurs, ont suivi pendant le même temps trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

ART. 2. Les ouvrages doivent être en langue française. Ils peuvent être imprimés ou manuscrits.

ART. 3. Si le prix est décerné à un ouvrage manuscrit, l'auteur devra le faire imprimer à ses frais dans le courant de l'année.

ART. 4. L'auteur couronné garde en tout cas la propriété de son œuvre. Il devra en remettre 25 exemplaires pour la bibliothèque et les professeurs de la Faculté; le montant du prix ne sera délivré qu'après remise de ces exemplaires, le 11 mai 1889.

ART. 5. Les travaux destinés au concours devront être envoyés à M. le Doyen de la Faculté des Lettres avant le 15 octobre 1888.

### PRIX DE LITTÉRATURE

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La Faculté des Lettres décernera un prix de Littérature dont le sujet est laissé au choix des aspirants.

Le prix est de *trois cents* francs.

Sont admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les bacheliers ès lettres qui auront obtenu leur grade depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1886.

2<sup>o</sup> Les étudiants qui, dans l'un des quatre semestres dont l'ouverture aura précédé le terme du concours, ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres, et les auditeurs âgés de 18 à 25 ans qui, dans le même laps de temps, ont été inscrits à trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1888.

---

### PRIX DE PHILOSOPHIE SOCIALE

(Offert par M. de Stolipine.)

L'Université décernera un prix de *deux mille* francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Examen critique de la thèse d'Auguste Comte : que dans la sociologie le vrai point de vue philosophique et humain doit, de toute nécessité, être éminemment social et non pas seulement individuel* (Cours de philosophie positive, t. VI, p. 590, éd. Littré).

On demande une étude scientifique de cette proposition, afin de savoir dans quelle mesure l'observation rigoureuse des faits historiques confirme la théorie.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Aucune condition touchant l'âge et la nationalité n'est imposée aux concurrents. Peut concourir qui veut.

ART. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être en langue française.

ART. 3. Ces mémoires porteront une devise qui sera repro-

duite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. — Ils devront être envoyés au Recteur de l'Université avant le 15 juin 1888.

ART. 4. Le mémoire couronné sera déposé à la Bibliothèque publique. L'auteur conservera la propriété de son œuvre et aura, par conséquent, le droit d'en prendre copie.

## FACULTÉ DE DROIT

### PRIX BELLOT

La Faculté de Droit décernera un prix à l'auteur du meilleur mémoire ou de la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique, dont le choix est laissé aux aspirants. La valeur de ce prix est fixée à *quatre cents francs*.

Les thèses de Doctorat ne sont admises au concours que si elles sont présentées par des candidats ayant obtenu à Genève le grade de licencié en droit dans les six années précédentes. Est aussi admis tout travail sur le droit ou sur l'économie politique, dans quelque but qu'il ait été fait ou publié.

Sont admis à concourir au prix les Docteurs ou Licenciés en droit, genevois ou étrangers, qui auront obtenu leur grade à l'Université de Genève dans les six années précédant l'époque de la clôture du concours.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être imprimés ou manuscrits. Ils devront porter le nom de leurs auteurs et être remis au Doyen de la Faculté de Droit, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1888.

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Prix offerts par la Compagnie des pasteurs avec l'aide de donateurs.

### a) PRIX DES SCIENCES THÉOLOGIQUES

*Prix de douze cents francs.*

Question proposée :

*Étude historique et critique sur l'enseignement théologique de la morale dans les Églises réformées de la France et de la Suisse française au XVII<sup>me</sup> et au XVIII<sup>me</sup> siècle.*

Les mémoires devront être envoyés au Doyen de la Faculté de Théologie, avant le 30 septembre 1887. Le prix sera décerné, s'il y a lieu, le 31 décembre de la même année.

Sont admis à concourir tous les ecclésiastiques et les gradués en théologie ayant étudié au moins deux ans dans la Faculté.

### b) CONCOURS ENTRE ÉTUDIANTS

*Prix pour chaque question deux cents francs.*

1. L'Apocalypse. État actuel de la question.
2. Les théories modernes sur la morale, en pays de langue française.
3. Le criticisme et son influence sur la pensée moderne.

Les mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté de Théologie avant le 30 avril 1888. Le rapport aura lieu au commencement de juin de la même année.

Sont admis à concourir les étudiants immatriculés dans la Faculté de Théologie.

## FACULTÉ DE MÉDECINE

### PRIX DE LA FACULTÉ

La Faculté décernera un prix de *trois cents* francs au meilleur mémoire, manuscrit ou imprimé, qui lui sera présenté en français, en allemand ou en italien — Sont admis à concourir :

- 1° Les étudiants en médecine régulièrement immatriculés dans la dite Faculté, et qui ont passé leur examen de baccalauréat ès sciences médicales, ou un examen jugé équivalent par la Faculté ;
- 2° Les Docteurs en médecine de Genève, diplômés depuis un an au plus ;
- 3° Les Médecins suisses qui ont passé leurs examens fédéraux à Genève depuis un an au plus.

Les travaux destinés au concours devront être remis au Doyen de la Faculté avant l'expiration de la première semaine du semestre d'hiver.

Dans le cas où aucun des travaux présentés ne serait jugé digne d'être couronné, le prix ne sera pas décerné.

### PRIX OFFERT PAR LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DES SCIENCES ET DES ARTS

Ce prix, d'une valeur de *mille* francs, sera décerné au commencement de janvier 1889 à l'auteur du meilleur mémoire relatif aux sciences médicales.

Seront admis à concourir : 1° les Docteurs diplômés de la Faculté de Médecine de Genève depuis trois ans au plus<sup>1</sup> ; 2° les étudiants régulièrement immatriculés dans la Faculté

<sup>1</sup> A partir de juillet 1885.

de Médecine de Genève depuis deux semestres au moins ; 3° les médecins patentés en Suisse depuis trois ans au plus<sup>1</sup> ayant fait au moins deux ans d'études dans la Faculté de Médecine de Genève.

Les mémoires manuscrits devront être remis avant le 31 octobre 1888 au Doyen de la Faculté de Médecine qui les soumettra à l'appréciation d'un jury nommé par la Faculté.

Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

En cas d'égalité entre deux travaux, le prix pourra être divisé.

Le prix sera renvoyé à l'année suivante, si aucun travail n'était jugé digne de l'obtenir.

---

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ :

PIERRE VAUCHER, *Recteur.*

---

Le présent programme est approuvé pour l'année 1887-1888.

Genève, le 16 juillet 1887.

*Le Conseiller d'État chargé du Département  
de l'Instruction publique,*

ANTOINE CARTERET.

<sup>1</sup> A partir de juillet 1885.

## ADRESSES

DE

## MM. LES PROFESSEURS ET PRIVAT-DOCENTS

- MM. Barde, Corraterie, 16, Genève.  
 Bouvier, rue Charles-Bonnet, 4, Genève.  
 Brocher, Henri, rue Bellot, 9, Genève.  
 Brun, quai des Bergues, 1, Genève.  
 Cellérier, rue Charles-Bonnet, 8, Genève.  
 Chantre, A., rue Diday, 10, Genève.  
 Cordès, rue Bellot, 12, Genève.  
 Cougnard, place du Rond-point, 7, Plainpalais.  
 Courvoisier, H., chemin des Terrassiers, 12.  
 D'Espine, rue Beauregard, 6, Genève.  
 Dunant, Beauregard, 4, Genève.  
 Duproix, Paul, boulevard de la Tour, 16, Plainpalais.  
 Éternod, Grands-Philosophes, 6, Plainpalais.  
 Frutiger, G., chemin Boissière, 5.  
 Galopin, Ch., Corraterie, 6, Genève.  
 Gautier, Alfred, rue des Granges, 4.  
 Gentet, Molard, 4, Genève.  
 Gosse, rue des Chaudronniers, 7, Genève.  
 Gourd, J.-J., boulevard Helvétique, 19, Genève.  
 Græbe, Charles, rue de Candolle, 17, Genève.

- MM. Harvey, rue Calvin, 10, Genève.  
 Hoffman, O., chemin de la Roseraie, 2, Plainpalais.  
 Humbert, Ed., rue Eynard, 8, Genève.  
 Jaquemot, L., boulevard des Philosophes, 34.  
 Jaquet, Maurice, boulevard des Philosophes, 2.  
 Jentzer, Corraterie, 22, Genève.  
 Julliard, G., boulevard du Théâtre, 2, Genève.  
 Krauss, route de Carouge, 36, Plainpalais.  
 Ladame, rue du Mont-Blanc, 10, Genève.  
 Laskowski, S., boulevard des Philosophes, 40.  
 Leboulleux, rue du Cloître, Genève.  
 Lévy, S., boulevard James Fazy, 18.  
 Martin-Le Fort, Alfred, rue de la Cité, 22, Genève.  
 Martin, Edouard, La Colline, r. de Malagnou, Eaux-Vives.  
 Monnier, Denis, rue des Grottes, 28, Genève.  
 Montchal, L., rue des Granges, Genève.  
 Montet, E., villa les Grottes, Genève.  
 Nicole, rue de Candolle, 16, Genève.  
 Olivet, M., maison de l'Horloge, Molard, Genève.  
 Oltramare, André, chemin Vignier, Plainpalais.  
 Oltramare, Gabriel, Grottes-Servette, 20 et 21, Genève.  
 Oltramare, Hugues, place Bourg-de-Four, 24, Genève.  
 Oltramare, H., Dr, rue de la Corraterie, 11, Genève.  
 Paris, rue Saint-Léger, 6, Genève.  
 Pictet, Amé, rue de l'Observatoire, Genève.  
 Prevost, rue de l'Athénée, 7, Genève.  
 Rehfous, Louis, rue du Rhône, 112, Genève.  
 Reverdin, J.-L., rue du Rhône, 43, Genève.  
 Reverdin, Aug., Corraterie, 24, Genève.  
 Revilliod, rue du Mont-de-Sion, 14, Genève.  
 Richard, E., place Bel-Air, 2, Genève.  
 Ritter, Eugène, Mont-de-Sion, 4, Genève.  
 Rod, E., villa Iris, Champel, Plainpalais.  
 Rœhrich, H., Fort-Barreau, 23, Genève.  
 Scheler, A., avenue Favre, 10, chemin des Chênes.  
 Schiff, chemin de la Tour, 16, Plainpalais.  
 Soret, Louis, rue Beauregard, 2, Genève.  
 Soret, Charles, place Saint-Antoine, Genève.  
 Strœhlin, Champel, Plainpalais.  
 Thury, chemin de Florissant, 21, Plainpalais.

MM. Vaucher, Pierre, place du Port, 1, Genève.  
Vaucher, Alfred-Henri, Maternité, Genève.  
Vogel, Ch., chemin Gourgas, 11, Plainpalais.  
Vogt, Carl, chemin du Soleil-Levant, 26, Plainpalais.  
Vulliet, quai du Mont-Blanc, 7, Genève.  
Vulliét, H., Fondation Rothschild.  
Wertheimer, rue Neuve-St-Léger, 8, Genève.  
Wiede, F., hôtel Beau-Rivage, Nyon.  
Wuarin, L., rue Beauregard, 8.  
Yung, Émile, rue des Allemands, 9, Genève.  
Zahn, chemin de la Roseraie, 2, Plainpalais.

*Secrétaire-Caissier de l'Université.*

M. Lugon, J., chemin des Tranchées, 1, Plainpalais.

Le Bureau du Secrétaire-Caissier est ouvert de 8 heures à midi, et de 2 à 5 heures pendant les quinze premiers jours de chaque semestre; de 9 heures et demie à 11 heures et demie, et de 2 à 4 heures pendant le reste du semestre.

*Concierge.*

M. Chouet, Bâtiment de l'Université.

